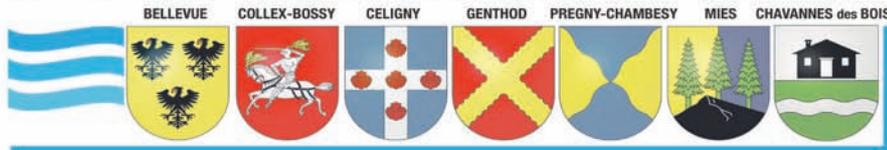


VERSOIX REGION



Décembre 2018
et Janvier 2019
Abonnement de soutien
30 Frs CCP 12-16757-3
Pour les sociétés, clubs et
associations : 100 francs



Page 2
Notre carnet des
adresses utiles

Page 3
Déménagement de
la statue

Page 11:
Conte de Noël

Page 10
Transports: Quoi
de neuf pour 2019

La commune est dans les chiffres rouges ... A votre bon coeur !



EDITO: Racket à Versoix

Le racket est, par définition, l'extorsion d'argent ou de biens par le chantage ou par l'intimidation.

Quel autre nom que celui de racketteur faut-il donner à la machine chargée de ponctionner de l'argent aux automobilistes parquant leur véhicule devant les commerces de la place du Bourg ?

Oui, je sais, le budget communal est un peu rouge (lire l'article concernant le dernier CM) et qu'il manque quelques sous.

Mais pourquoi installer cette machine racketteuse devant le magasin du boulanger, du cordonnier ou du bijoutier alors que devant le chocolatier, quelques mètres plus loin, le parage est gratuit et que toutes les autres places alentour le sont aussi ?

Que je veuille boire un café, faire ressemeler mes chaussures ou vendre mon or, je dois payer une place de parc pour mon véhicule même pour 10 minutes. Ces machines m'intimident...

Je sais, il m'est possible de venir à pied, mais je dois d'abord passer chez le cordonnier !

Le fait de devoir payer dissuade de nombreux conducteurs qui préfèrent utiliser un disque horaire bleu. Je les comprends, mais les places gratuites sont rares sur cette place.

Pourtant le risque de se faire épingler par un pandore de service est aussi important dans une zone bleue que dans une zone racketteuse. En effet, tout dépend du rythme des contrôles. Donc que l'on parque son véhicule dans l'une ou l'autre zone, il faudra le déplacer le moment voulu ou accepter le risque d'être verbalisé.

En regardant de plus près, on constate qu'il est pratiquement toujours possible de trouver un espace libre en zone payante et peu de chances en zone bleue. Pourquoi ? Le temps est pourtant toujours limité !

Serait-ce qu'en zone bleue, les automobilistes porteurs d'un macaron peuvent squatter la place aussi longtemps qu'ils le souhaitent ?

Si tel est le cas, pourquoi ne pas remplacer la dévoreuse d'argent par un simple écriteau rappelant que la limite de stationnement est de 1 heure par exemple, gratuitement.

Oui, je sais, le budget communal est un peu rouge ... mais les commerçants aussi !

Michel Jeuglye

PUBLICITE

PUBLICITE

ESPACE SANTÉ
S'ENTRAÎNER ET SE SOIGNER, POUR MIEUX VIVRE !

FITNESS SANTÉ
PHYSIOTHÉRAPIE
OSTÉOPATHIE
GYMNASTIQUE DU DOS
PILATES
DRAINAGE LYMPHATIQUE / MASSAGE
PODOLOGIE / PÉDICURIE
RÉFLEXOLOGIE
PASCIOTHÉRAPIE
GYROTONIC® / GYROKINESIS®
HYGIÈNE DENTAIRE
SOINS ESTHÉTIQUES
RESTAURANT « LE COUP DE CŒUR »

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
espace-sante-bellevue.ch

TAXI - COPPET

022 776 10 00
taxi-coppet@outlook.com
sms 079 834 10 53

Bus Mercedes
8 passagers + grand coffre

VOLVO break | TESLA mod. S

Réservations conseillées

ESPACE SANTÉ
VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

OFFREZ DE LA SANTÉ À CEUX QUE VOUS AIMEZ !

POUR TOUT ACHAT D'UN « BON CADEAU » DES CHF 200.-, VOUS BÉNÉFICIEZ DE 10% DE RABAIS SUR VOTRE PROCHAIN ABONNEMENT !

Lundi au Vendredi: 7h-21h
Samedi: 9h-14h
Dimanche: 9h-14h

Ch. des Limites 1A – 1293 Bellevue
022 959 70 70
www.esbellevue.ch